



Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine **Assemblée plénière** du Conseil national de l'information statistique qui se tiendra :

Mercredi 25 janvier 2012 de 9h30 à 12h30

Accueil Café dès 9h00

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Centre de Conférence Pierre Mendès-France
139 rue de Bercy - Paris 12^{ème}
Métro Bercy ou Gare de Lyon
Autobus 24 ou 87

L'ordre du jour figure au verso.

*Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence ou votre éventuelle absence avant le **13 janvier 2012** au secrétariat général du Cnis (secretariat-general@cnis.fr)*

Nous remercions les membres titulaires du Conseil qui ne pourraient pas être présents de nous le faire savoir afin que les cartons de vote soient remis à leur suppléant en séance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire général du Cnis

signé : Philippe CUNEO

Participants :

M^{mes} et MM. les membres du Conseil (titulaires et suppléants)

M^{mes} et MM. les présidents et rapporteurs des commissions et groupes de travail du Cnis

M^{mes} et MM. les chefs de services statistiques ministériels

TSVP

Cnis

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 25 JANVIER 2012

09h30

ORDRE DU JOUR

Accueil-café de 9h00 à 9h30

Introduction de *Jean-Pierre Duport*, président du Cnis

"La Crise économique et ses conséquences en matière statistique"

discussion introduite par M. Jean-Philippe Cotis, Directeur général de l'Insee

M. Vincent Chriqui, Directeur général du Centre d'analyse stratégique

M. Gilbert Cette, Professeur à l'université de la Méditerranée, membre du Conseil d'analyse économique.

Débat

Discussion et vote de l'avis sur les programmes statistiques 2012

Points divers

Conclusion par *Jean-Pierre Duport*

Pour la bonne organisation du vote sur les avis 2011, il vous est demandé de nous retourner vos propositions d'amendements sur les projets d'avis au plus tôt et impérativement avant le 13 janvier à l'adresse suivante : secretariat-general@cnis.fr.